

PROJET DE REAMENAGEMENT DES HALLES

**COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL THEMATIQUE  
DE PRESENTATION DES PROJETS D'AIRES DE JEUX POUR ENFANTS  
DU 4 FEVRIER 2010**

Sous la présidence de

**Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, en charge des Espaces Verts**

En présence de

**M. Thierry LE ROY,  
Garant de la concertation**

**Participants :**

**Elus**

**Mairie de Paris,**

M. Jean-François LEGARET, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement  
M. Franck BOUNIOL, Adjoint au maire du 1<sup>er</sup> arrondissement  
Mme Michèle HAEGY, Adjointe au maire du 1<sup>er</sup> arrondissement  
Mme Josy POSINE, Elue du 1<sup>er</sup> arrondissement  
Mme Catherine MATHON, Elue du 1<sup>er</sup> arrondissement  
M. Emmanuel CALDAGUES, Elu du 1<sup>er</sup> arrondissement  
M. Marc MUTTI, Elu du 1<sup>er</sup> arrondissement  
M. Jacques BOUTAULT, Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement

M. Thomas GIRY, assistant parlementaire de Martine BILLARD, députée de Paris

**Ville de Paris**

**Cabinet de Mme Fabienne GIBOUDEAUX**

M. Nicolas RIALAN

**Cabinet de Mme Anne HIDALGO**

M. Renaud PAQUE

**Cabinet de M. Christophe GIRARD**

M. Benoit ETIENNE

**Cabinet de Pierre MANSAT**

Mme Amandine RAMBERT

**Cabinet de Bruno JULLIARD**

Mme Marion BOYER

**Cabinet de Jacques BOUTAULT**

Mme Annie LAHMER

**Direction de l'Urbanisme**

M. BRUGEAUD

**Direction des Espaces Verts et de  
l'Environnement**

M. Thierry PHILIPP

M. Christel BRUNET

M. Maurice SCHILIS

**Secrétaire général / Mission les Halles**

Mme Elise PENCE

M. Alexandre FREMIOT

## Associations

### **Association « Accomplir »**

M. Gilles POURBAIX  
Mme Elisabeth BOURGUINAT  
M. Bernard BLOT  
Mme Susan ASCH  
M. Pierre KHAROUBI

### **Association « Glob'Halles »**

M. Régis CLERGUE DUVAL

### **Association « La Clairière »**

M. Bruno RENE-BAZIN

### **GIE du Forum des Halles**

M. André LABORDE

### **Comité de soutien Jardin Lalanne**

Mme Laetitia MOUGENOT  
M. Xavier DELATOUR  
Mme Laure VIROT

### **Association « Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau »**

Mme Barbara BLOT

## Conseillers de quartier

### **Conseil de Quartier des Halles**

M. Alain LE GARREC  
Mme Françoise FILOCHE  
M. Olivier PERAY  
Mme Gisèle CHALEYAT

## Autres participants

### **SemPariSeine**

M. Dominique HUCHER  
M. Thomas CROUGNEAU  
M. Lionel BOUZIDI

### **Concepteurs du projet**

M. Henri MARQUET, Sculpteur concepteur  
M. Bernard CHAPUIS, architecte paysagiste  
M. Georges VAFIAS, architecte concepteur  
M. Jean-Jacques BERNHARD, Imaginal  
Mme Florence GHARIB, Imaginal

### **Forum des Images**

M. Jean-François ROUDOT

### **Local Information du projet des Halles**

Mme Julia BAUMAIRE  
M. Antoine SOULIER

### **Manège du jardin des Halles**

M. Paul LOISEL

### **COTEBA**

Mme Hélène PLANTARD

### **Particuliers**

M. Patrick VITTON

Mme Marie-Thérèse LONG

M. Guy DULEAU

M. Bernard ROBERT

Mme Valérie VIRAVAU

Mme Evelyne DARCHE

Mme Aude QUINTIN

M. Yvan QUINTIN

M. Yves LALLEMENT

Mme Hélène CHAGNOT

Mme Susan PHILLIPS

Mme Marie-Paule DUBOIS

Mme Véronique BRUN

Mme Isabelle CHANAL JACQUEMIN

Mme Hellen COURET

Melle Camille CHAIGNEAU

M. Stéphane BENNOUR

Mme Marie POINGET

Mme Catherine CHARAF

M. Gabriel LE BOMIN

M. Vincent CHARRA

M. Philippe PETIT

M. DOMINIQUE

Mme M.J. DIOUDONNAT

Mme Louise TISSOT

M. Bernard TISSOT

M. Jean CRAHE

M. Aurélien CHEVALIER

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, en charge des Espaces Verts :**  
Avant de commencer, je voulais remercier M. PICARD, le Directeur de l'école, et M. LEGARET de nous accueillir dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

J'avais souhaité que cette réunion se fasse dans une école et dans le quartier. C'est un bon endroit, symbolique, pour parler des aires de jeux pour des enfants. Il est important pour de tels dossiers de faire des réunions dans les quartiers.

Avant de laisser la parole à M. LEGARET, je vais vous donner le déroulé de cette réunion.

M. LE ROY présidera la réunion et passera la parole aux personnes qui souhaitent intervenir.

Après l'intervention de M. LEGARET, M. Thierry PHILIPP, de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, et les concepteurs, présenteront le projet.

Ensuite, il y aura un débat avec la salle, afin d'échanger sur le projet.

Puis, des précisions seront apportées sur le calendrier, par la SemPariSeine, et sur le déroulement des opérations.

**M. Jean-François LEGARET, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement :** Mme Fabienne GIBOUDEAUX, Adjointe au Maire de Paris, chargée des Espaces Verts, vient s'exprimer. Je suis Jean-François LEGARET, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement.

M. Thierry LE ROY est le garant de la concertation. Un certain nombre de personnes se présenteront. Je voulais aussi souhaiter la bienvenue au Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement, Jacques BOUTAULT, qui nous rejoint et que j'accueille ; et remercier aussi le Directeur de l'école.

Je vais vous dire quelques mots. C'est une présentation des aires de jeux qui ont été retenues à l'issue d'un concours. J'ai personnellement été membre de ce jury. J'ai donc participé au choix du concepteur et pour que les choses soient parfaitement transparentes : j'ai approuvé le choix qui nous est proposé ce soir, pour un certain nombre de raisons sur lesquelles j'aurai peut-être l'occasion de revenir.

Des projets nous ont été présentés à cette occasion, le jury a bien travaillé, des journées entières. Ce projet nous a semblé le plus intéressant, le plus riche et le mieux adapté.

Evidemment, cela n'évacue pas le débat général sur l'opération des Halles, qui est une très grande opération d'urbanisme, et les discussions, parfois difficiles, sur l'aménagement du jardin.

Pour aménager ce jardin, il faudra commencer, dans un délai assez proche, des démolitions dans le jardin existant, selon une procédure de permis de démolir qui me paraît assez originale, au point où nous en sommes. Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus ce soir parce que je m'interroge moi-même sur la procédure de permis de démolir et sur sa validité.

Pour que ce soit clair et que je n'aie pas à y revenir tout au long de la soirée, je vous rappelle que j'ai été consulté, en qualité de Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement, pour avis, dans le cadre du permis de démolir, et que j'ai donné un avis défavorable sur la démolition du jardin. Je tiens à le dire, pour qu'il n'y ait pas de faux débat ou de fausse interprétation de ma position.

*(Applaudissements).*

Je souhaite que l'on ne consacre pas le débat de ce soir à cette question du jardin ; je l'ai rappelé pour que les positions soient bien établies. Bien entendu, je souhaite que l'on respecte l'ordre du jour et que l'on parle de ces aires de jeux, sur lesquelles j'ai fait connaître ma position de principe.

Je suis, comme vous tous, tout à fait intéressé par la présentation de ce soir, parce que lorsque j'ai participé à ce jury, c'était il y a déjà plus de 6 mois, et j'imagine qu'au cours de ces 6 derniers mois vous avez travaillé, amélioré et complété le projet qui nous avait été présenté sur des esquisses initiales et des maquettes, sur lesquelles je sais que vous avez certainement fait des améliorations.

**M. Thierry PHILIPP, Ingénieur à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) :** Bonsoir ; j'ai participé au montage de ce dossier pour avoir des aires de jeux innovantes. Ce dossier émane d'une demande d'aires de jeux pour remplacer les aires de jeux actuelles.

Ces aires de jeux ont été positionnées sur le sud du jardin au niveau du Mail Berger, en partie dans la partie arborée et en partie libre juste au-dessus.

Nous avons lancé une procédure un peu dérogatoire : le marché de conception réalisation ; dérogatoire parce qu'il n'y a pas de séparation entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises. On fait un groupement pluridisciplinaire, avec des compétences bien particulières, pour avoir une certitude sur la réalisation de ces jeux.

Nous avons commencé par un appel d'offres restreint, avec une sélection des candidats ; une remise d'un dossier de consultation des entreprises qui a amené les candidats à remettre un avant-projet d'aménagement, qui est déjà une phase d'étude avancée mais qui n'est pas terminée : il reste encore, après cet avant-projet, énormément d'études à faire, pour finaliser les projets.

Il y avait la possibilité d'avoir un choix de lauréat, pour chaque aménagement d'aire de jeux. Ce lauréat se voyait confier un marché de travaux, séparé en deux tranches : une tranche ferme avec les études à accomplir, et une tranche conditionnelle pour la réalisation des travaux.

Nous avons une garantie de résultat sur cette opération, du fait d'avoir choisi une équipe avec :

- un concepteur de jeux ;
- un paysagiste pour s'occuper de l'intégration de ces aires de jeux dans le paysage du jardin, et surtout de donner une offre avec une forte végétalisation ;
- un Bureau d'études techniques pour les questions de sécurité ;
- des réalisateurs-constructeurs, entreprises, pour réaliser les travaux.

La séance du 26 octobre de la Commission appels d'offres a amené à désigner une unique équipe lauréate pour les deux aires de jeux, avec :

- une partie conception assurée par M. Henri MARQUET, sculpteur ;
- l'Agence Européenne du Paysage, constituée d'architectes paysagistes ;
- la Société Imaginal, qui s'occupe d'études techniques.

Pour la partie réalisation, nous avons deux entreprises : Franier Parcs et Jardins et ISS Espaces Verts.

L'intégration des images dans le futur projet du jardin donne ceci.

Je vais passer la parole à M. MARQUET, qui va vous présenter l'équipe lauréate et les aires de jeux, plus en détail.

**M. Henri MARQUET, Sculpteur, concepteur :** Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Je vais d'abord vous présenter l'équipe :

- Les architectes paysagistes d'AEP, Bernard CHAPUIS et Georges VAFIAS ;

- Florence GHARIB, Architecte ;
- Jean-Jacques BERNHARD, de la Société Imaginal.

Ce sont des spécialistes de l'aménagement d'espaces de jeux, ils sont concepteurs, designers, de structures d'agrès et d'aménagements globaux d'espaces de jeux.

Le panel de compétences qui vous a été présenté avait cette espèce de volet général consistant à dire qu'il faut une structure ludique, évidemment, innovante - nous verrons en quoi la nôtre a tenté de l'être - et fortement végétalisée ; il présente toutes les composantes permettant à un jardin d'agrément d'être aussi un jardin ludique. Ce ne sont pas des agrès de jeux parachutés dans un espace plus ou moins adapté, c'est vraiment une conception globale, voulue depuis le début, pour s'intégrer dans un programme donné, qui était précisé dans le cadre du cahier des charges.

Vais-je plus avant dans la présentation de l'équipe ? Je passerai plutôt la parole ; on va présenter les deux espaces.

Je précise qu'un travail comme celui-ci est important, cela nous a demandé pratiquement un an de travail, même pour en arriver à un stade d'avant-projet.

Ce que nous vous présentons ce soir n'est pas le projet fini, il doit encore être terminé et mis en précision, les signatures se sont faites encore récemment. Nous en sommes vraiment à un travail qui demande encore une définition. Nous allons passer maintenant au stade de l'étude. Le projet est très avancé, nous savons le réaliser, mais nous ne sommes pas à la fin de l'étude.

Les deux projets ont été répartis au sein d'une même équipe, que je représente en tant que mandataire. La répartition en deux équipes est pour des raisons pratiques et d'investissement travail, sur deux espaces différents.

- AEP : Bernard CHAPUIS et Georges VAFIAS ont travaillé sur l'espace des petits ;
- Avec Imaginal, qui a travaillé sur les deux espaces, nous avons travaillé sur l'espace des grands.

Nous avons donc une grande homogénéité, parce qu'il y a eu échange, mais en même temps les spécificités de chacun des espaces ont été conservées, en termes de fonctionnement pour les âges auxquels ils sont destinés.

**M. Thierry LE ROY, Garant de la concertation** : Si vous le permettez, je voudrais dire juste un mot avant que vous enchaîniez avec la présentation du résultat du concours.

Pour ceux qui sont ici, il y a dans la salle à la fois des participants à la concertation sur l'ensemble du projet des Halles, depuis trois ans, qui ont connu les débats sur le jardin, sur d'autres aspects du projet ; et des personnes qui sont venues parce que le thème est celui des aires de jeux pour les enfants.

Nous avons aujourd'hui une présentation d'un projet qui a fait l'objet d'un cahier des charges avant d'être conçu par les concepteurs qui présentent le résultat aujourd'hui, et il y a eu une concertation sur le cahier des charges.

Je ne vais pas rappeler les termes du cahier des charges mais je prends la parole pour que vous ayez cela présent à l'esprit : nous avons eu un cahier des charges, nous avons eu le temps de le regarder ; c'est sur ces bases que vous avez travaillé et maintenant nous avons le résultat.

**M. Bernard CHAPUIS, Architecte paysagiste** : Bonjour, je suis Bernard CHAPUIS, je fais partie de l'équipe en qualité d'architecte paysagiste ; j'ai travaillé sur le projet des 3-7 ans et sur l'autre projet également. Je parle plus spécialement de ce projet ; je vous présente le plan.

Le plan général est sur une surface d'environ 1.400 mètres carrés. L'aire de jeux est accrochée sur le jardin des Halles, de part et d'autre, puisque l'on a repris la trame proposée par le paysagiste du jardin.

Nous avons conservé la partie supérieure où sont actuellement les arbres. Vous voyez la partie basse, et la partie au milieu est en creux pour des raisons techniques : nous avons besoin de descendre pour des raisons techniques et nous avons profité de cet événement pour créer cet espace de jeux en creux.

Dans la partie supérieure il y aura une évolution des enfants, sur une sorte de maquette, pour retrouver un peu ces courbes de niveaux que l'on voit sur les maquettes, qui seront proposées pour que les enfants puissent jouer dans cet espace.

Nous avons créé un jardin qui est un univers de découvertes pour l'enfant. Ce ne sont pas des jeux qui proviennent de jeux industriels, ce sont tous des créations, pour que l'enfant découvre d'autres possibilités, d'autres parcours. En arrivant sur le terrain, il va traverser une première zone avec des jeux d'équilibre, plutôt.

**M. Georges VAFIAS, Architecte concepteur :** En rentrant, il y a des parcours de découverte, d'éveil du toucher, de chemins podotactiles, de cheminements qui apparaissent et disparaissent tout le long du jardin, sans imposer un parcours. Ce sont des parcours que chaque enfant choisira selon ses envies et au gré de sa visite.

Nous voyons ici une galerie d'évolution, des éléments en taupière, qui accompagnent le jardin du côté de la rue Berger. Ce sont des éléments taillés en taupière, pour accentuer cette sensation de mystère, de plaisir et de découverte du jardin, de la nature, par les enfants.

Nous sommes toujours dans le même lieu. Il y a le corset d'arbres pour que les enfants soient protégés s'ils tombent. Entre les arbres, nous créons des cabanes de jardin, perchées, dans lesquelles les enfants pourront monter et découvrir le monde. C'est particulier à chaque fois, avec différentes ambiances.

Ici, une vue de la maquette. Là, il y a deux cabanes qui communiquent entre elles, avec des tubes. Les enfants peuvent communiquer, glisser avec des toboggans.

Ensuite, la partie ouest, où nous avons une plage, en bac à sable aménagé, avec une ambiance végétale un peu de bord de mer, avec des plantes de dunes. Le bac à sable est aménagé sur deux niveaux pour que les enfants à mobilité réduite puissent jouer, toucher le sable à côté, au niveau du fauteuil, assis.

Il y a beaucoup d'endroits pour s'asseoir pour les parents, tout autour. Nous proposons des fauteuils posés librement, un peu comme dans le jardin du Luxembourg, pour que les parents puissent déplacer leur fauteuil au soleil, à l'ombre, au gré de leurs envies.

Au premier plan il y a le bac à sable ; au deuxième plan, le rectangle que vous voyez est une fontaine actionnée seulement par la présence des enfants, il y a des petits canaux pour que les enfants puissent jouer avec l'eau, des petits moulins, des écluses pour que l'eau puisse ou ne puisse pas passer. Le garde-corps est une gouttière, dans laquelle de l'eau coule. On peut aussi jouer à une hauteur d'homme debout, et aussi à hauteur d'enfant assis en fauteuil.

Voilà une vue générale du haut. Vous voyez à droite, en bas, l'espace sable avec la fontainerie.

Nous voyons là les deux niveaux, le niveau avec le bac à sable et la fontainerie, et là nous récupérons le creux qui vient suite aux travaux de réfection de l'étanchéité de la dalle. En bas, nous avons d'un côté un paysage vert, très doux, avec des courbes très douces où les enfants peuvent même rouler de haut en bas, ou emprunter les courbes pour s'asseoir, jouer seuls ou inventer leurs jeux. On voit une courbe, c'est un peu technique, mais pour que ce soit un peu

clair : à droite, c'est très doux, une surface en creux, très protégée, plus intime que le reste du jardin.

Au milieu de ce vallon, nous créons de grosses pelotes de laine, faites en cerceaux métalliques, gainées de cordages, sur lesquelles les enfants peuvent grimper ; il y a même parfois des sortes de grottes dans ces pelotes, où les enfants peuvent rentrer.

Il y a différents jeux de ce type, où nous donnons de la liberté aux enfants d'inventer leurs propres jeux, de grimper, de se cacher, de passer à travers, de s'asseoir.

Des portiques permettent de séparer le jardin avec différentes ambiances, de donner le sentiment de percer, de pénétrer d'un monde à un autre. Ce sont des portiques avec des ambiances différentes à chaque fois. Là, ce sont des rideaux avec des impressions numériques ; ici, ce sont des bambous avec des boules de caoutchouc pour amortir les chutes.

Voici une vue générale. Vous voyez les pelotes au fond du vallon ; le rideau à traverser, à droite. Tout au fond, les galets géants sont aussi un appel à grimper, se cacher.

Une image générale, vue de l'autre côté. Vous voyez au fond la Bourse de Commerce. Nous avons le dos contre le Forum des Halles.

Une vue générale avec les portiques, les boules, les pelotes.

**M. Bernard CHAPUIS** : Je voudrais juste ajouter quelque chose sur la végétation : nous avons recherché les végétaux qui pourraient s'adapter le mieux au Développement Durable. Puisque nous sommes sur dalles, il y a quelques difficultés avec la végétation, donc une recherche assez pointue a été faite pour utiliser les végétaux les mieux adaptés à ce type de situation et bien sûr, toujours avec la recherche des économies d'eau pour ces nouvelles plantations, et aussi d'en faciliter l'entretien.

Je vais laisser la parole à Henri pour la suite de l'autre espace.

**M. Henri MARQUET** : La première réflexion que j'aimerais vous soumettre est que ce jardin, que l'on vient de vous présenter, est l'équivalent de ce que les habitués appellent « le jardin des rhinocéros »... Disons, le jardin des petits.

**Un intervenant** : Pardonnez-moi, avant que vous fermiez la présentation, pouvez-vous nous donner une idée plus claire de ce qui est en herbé et de ce qui est en matières synthétiques. On le voyait mal sur la maquette ; mes enfants jouent pieds nus l'été et je voudrais comprendre ce sur quoi ils peuvent marcher : sur l'herbe ou sur des matières synthétiques.

Si leurs parents pique-niquent avec eux dans le jardin, quels sont les espaces enherbés où ils peuvent s'installer ?

**M. Thierry LE ROY** : Je ne suis pas sûr que l'on puisse rentrer dans une question très précise maintenant, sauf si l'on découpe la présentation en plusieurs morceaux. Dites-nous comment vous voulez finir la présentation générale.

**M. Henri MARQUET** : Je crois que pour satisfaire Monsieur, on peut très rapidement dire où est le végétal ; ainsi, ce sera fait.

**M. Bernard CHAPUIS** : Le végétal est sur tout le pourtour du terrain.

**Le même intervenant** : Je suppose que c'est le végétal non accessible.

**M. Bernard CHAPUIS** : Tout à fait, on ne marche pas dessus. On n'a pas d'herbe, c'est de l'herbe synthétique sur la partie centrale.

**Un intervenant** : Le jardin est-il ouvert ou fermé ?

**M. Bernard CHAPUIS** : Il est clos. La clôture n'est pas dans notre mission, il faudra demander.

**M. Thierry LE ROY** : Si l'on veut que le débat ait un peu de tenue, il faut que vous finissiez la présentation. Vous voyez bien que les questions vont s'enchaîner. On peut s'arrêter là mais c'est dommage de ne pas avoir une présentation d'ensemble.

**Un intervenant** : Il vaut mieux parler de ce jardin quand on nous le présente, et parler de l'autre après.

**M. Thierry LE ROY** : Je crois qu'il y a une présentation d'ensemble. Vos questions ne seront pas perdues, nous les prendrons, nous reviendrons peut-être à cette présentation.

Je pense qu'il faut finir la présentation.

**M. Henri MARQUET** : Sur la dernière question qui a été posée : il y a deux fonctionnements différents, suivant les deux parties du jardin. La partie que je vais vous présenter maintenant est une partie vraiment avec animateurs, qui fonctionne et a été étudiée pour fournir aux animateurs des outils spécifiques qui permettront une gestion de cet espace très « innovante » (selon les termes du concours).

Cette première partie-là est beaucoup plus libre d'accès, et n'est pas gérée par des animateurs.

La partie que nous venons de voir fait environ 1.300 mètres carrés. La partie que je vais vous présenter fait 2.500 mètres carrés. Nous allons nous trouver sur la première page et je vais essayer de synthétiser les axes forts sur lesquels nous avons travaillé.

En gros, l'idée générale était de travailler sur un espace qui soit un parcours imaginaire ludique de découvertes. Si l'on veut employer des termes un peu caricaturaux, entre le parcours de découvertes du Magicien d'Oz, et de Mario Bros en termes de jeu vidéo, c'est-à-dire essayer de donner à l'enfant des outils de déambulation à l'intérieur de cet espace.

En faisant une liaison avec la dernière question qui a été posée, dans cet espace pour les « moyens » la densité végétale pure est de 50 %, y compris arbustes, zones gazonnées, etc., et la densité de gazon à l'intérieur est d'environ 30 %.

Tout ce que vous voyez en vert est traité en végétal. Dans la partie « végétal », tout ce qui est en vert clair est en gazon, ou en gazon mixé pour être du vrai gazon renforcé. Nous avons là une image très précise des parties arbustives ou avec des arbres et des parties en gazon.

Ce qui est indiqué en blanc, c'est un cheminement général. On arrive par la porte indiquée sur la droite et on a un choix entre plusieurs parcours ; une des idées-forces étant que dans cette notion de parcours d'aventure, on puisse faire au moins deux fois le tour sans repasser au même endroit, et donc que l'enfant puisse faire 700 ou 800 mètres de marche sans être dans le même espace.

Dès que l'on accède à la porte, il y a une sorte de signal d'entrée et ensuite, soit un passage sur la droite, soit un passage sur la gauche pour aller directement aux aires de jeux. Nous verrons dans les images successives comment ces passages sont indiqués les uns par rapport aux autres.

Le principe général est que cette espèce de parcours desserve des aires de jeux à la fois fortement reliées entre elles, et différenciées. On nous a demandé qu'un maximum d'enfants puisse jouer dans cet espace. La capacité d'accueil (confortable, sans qu'ils soient empilés comme des sardines) est de 200 à 300 personnes. Ces chiffres sont approximatifs. Pour être très concret, je vais vous expliquer comment je les ai calculés.



Il y a une dizaine d'espaces. Si l'on considère que dans chaque espace on met 20 enfants, cela fait 200 enfants ; or 20 enfants dans les espaces qui existent là, c'est aussi donner à certains espaces la capacité d'être pratiquement vides, alors qu'un groupe de 30 enfants (une classe) se trouve à un endroit.

C'est une sorte de jeu de répartition ; nous ne sommes pas dans un espace central avec un usage périphérique, mais dans une distribution des occupants à travers l'ensemble du jardin. Cela fait partie de la stratégie ludique pour laquelle nous avons opté : adapter aussi les agrès et les ensembles des équipements dont je vous parlerai après, à ce type de disposition.

L'image suivante, à droite, est une vue aérienne à partir de l'accès ; l'image de gauche est plutôt un espace forum, qui est complètement sur la gauche.

Dès l'accès, on a sur la gauche une pergola faite en fibres végétales (joncs ou bambous, nous sommes en train de l'étudier) ; elle mesure 25 mètres de long et permettra de faire une sorte de galerie ou de jeux assez attractifs pour qu'à l'intérieur on puisse mettre des suspensions diverses, des expositions, des équipements qui eux pourront bouger, à l'intérieur d'un espace créé qui sera un espace de plein air, de type pergola, mais qui donnera une impression de parcours un peu ouvert, de train fantôme.

Toujours à l'entrée, si l'on va à gauche on se retrouvera dans une aire de jeux, où l'on peut jouer à tous les jeux rapides.

Pour séparer les deux, il y a une structure à grimper, qui se trouve là parce que comme dans le projet précédent, nous récupérons les différences de hauteur créées par les fouilles, pour créer non pas un seul plat (qui sera sur une autre approche que l'ensemble du jardin) mais justement une zone un peu plus animée, de type canyon.

Cette sorte de mur qui serpente entre les deux, que l'on voit en plan ici, sert à la différence de niveaux et à la séparation.

On a donc le choix entre les trois débuts de parcours.

Ces indications étaient dans le cahier des charges que l'on nous a donné. On nous a parlé de récupération, de donner à l'enfant des notions assez fortes en termes d'écologie. Par exemple, la valeur et la qualité de l'eau.

Nous vous montrerons comment nous avons résolu la question à propos des fontaines ; notamment l'une d'elles, à l'entrée : une mappemonde qui est aussi une fontaine et qui est faite en verre de récupération. Comme une sorte de piano, elle permet à l'enfant d'actionner lui-même la fontaine, en appuyant sur des boutons poussoirs et en libérant de la mappemonde les principales chutes d'eau, de manière à créer un côté un peu événementiel.

Passé ce stade et en s'enfonçant dans le jardin proprement dit, on aura un certain nombre d'espaces, chacun étant doté des équipements correspondants, ou sans équipement ; par exemple le dernier espace du Forum que nous voyons sur la photo de droite.

Parmi ces équipements, il y a les agrès de jeux. Nous les avons voulus, dans un environnement fortement végétalisé, étant plus que de simples petites structures perdues au milieu. L'une des parties de la conception, qui a été très importante avec le Bureau d'études, est partie d'une idée très simple : on était dans un espace un peu contraignant avec des arbres existants ; nous avons voulu garder tous ceux qui nous avaient été donnés dans le programme. Nous avons essayé de créer des capacités de grimper à l'intérieur de cette végétation. Quand vous voyez des choses qui ressemblent à des usines à gaz, il faut les reporter à l'intérieur de notre canopée constituée par les arbres, et savoir que quand l'enfant grimpera dans les sphères, il sera exactement dans la végétation des arbres autour, avec cette sensation du feuillage très à proximité.

Les équipements sont des créations originales, créées pour cela, mais pour des questions de fiabilité, de tenue dans le temps et de solidité, tous les éléments de matériaux sont réinventés à partir d'éléments industriels, qui eux-mêmes comportent d'autres composantes qui vont faire partie de l'innovation au niveau de l'animation dans le jardin (dont je vous parlerai après).

Ces structures à grimper peuvent servir à accéder à un toboggan de 20 mètres, par exemple. Dans un tel jeu, un toboggan de 20 mètres, cela se trouve assez peu. Nous avons essayé d'optimiser l'aspect physique, et pas seulement le côté jeu en collectivité ou isolement possible.

**Un intervenant :** Ce serait bien de s'orienter avec le haut étant le nord, parce que là, vous avez inversé.

**M. Henri MARQUET :** Je vais vous expliquer pourquoi ; c'est une carte orientée au sud, je suis désolé. C'est nouveau, c'est une volonté de ma part et je me suis bien fait réprimander pour cela. C'est une raison qui se veut esthétique et pas seulement technique : le fait d'avoir cette canopée d'arbres existante me donnait un fond, une espèce de rideau, qui me permettait de placer devant les équipements, pour qu'on les voie bien.

Nous n'aurions pas pu faire les mêmes images avec une carte orientée différemment, nous aurions eu les arbres devant et nous n'aurions rien vu derrière. J'ai pris cette petite liberté, mais j'ai déjà eu cette remarque, y compris par les gens de l'équipe ; même s'ils ont fait un peu confiance en prenant des artistes dans l'équipe, c'est qu'ils voulaient des choses qui ne soient pas toujours cadrées de manière rigoureuse sur le plan de la présentation.

Vous voyez à présent la fontaine dont je vous ai parlé, qui est faite en bouteilles récupérées. Il ne s'agit pas de culs de bouteilles cassés, ce sont des choses travaillées avec des maîtres verriers, refondues, et qui feront un bel objet, respectable ; pas des vieilles bouteilles récupérées et empilées.

Le deuxième aspect de la fontaine, de l'eau dans le jardin, ce sont ces bosses que l'on voit, sur lesquelles en haut de l'équipement il y aura un clin d'œil à ce que l'on trouve dans les rues parisiennes : la fontaine classique en fonte où l'on tire de l'eau, cela permet de la fermer en hiver quand on ne veut pas d'eau, aux enfants de s'approvisionner eux-mêmes, de jouer à plusieurs. J'ai déjà installé cet équipement dans d'autres endroits, il a toujours très bien marché, parce que c'est très solide, de proximité, et l'enfant l'utilise bien.

Là, c'est un équipement technique beaucoup plus compliqué. A droite, vous voyez un des éléments, étudié très sérieusement, qui se retrouvera en complémentarité (ce n'est pas un élément technique qui remplace ce que l'on n'a pas fait ailleurs, mais un élément en plus) ; il permet de monter des actions d'animation aux animateurs et à n'importe quel intervenant qui voudra utiliser ce mécanisme (des scénographes, des artistes, qui voudront intervenir).

Ces éléments interactifs, que nous verrons un peu plus loin sous une forme différente, permettent à l'enfant de jouer, y compris avec ses parents, et de rester connecté à un maître du jeu et à différents scénarios qui peuvent être proposés. Cela offre la possibilité à l'enfant, en entrant dans le jeu, de s'inscrire à un jeu collectif qui se passe. Plusieurs jeux collectifs peuvent se croiser entre eux avec le même système, puisque tout cela est recentré sur un poste central, et géré par un animateur.

Nous avons un peu opposé ces deux images pour éclairer une des parties de la philosophie du projet que l'on a essayé de mettre en œuvre et de défendre : depuis 20 ans il y a eu énormément d'évolutions sur les méthodes de jeux et de l'enfant, et la structure même ludique de l'enfant a beaucoup muté en fonction des appareils qui ont rendu l'espace qui s'offre à l'enfant, extrêmement virtuel.

Nous avons tous vu avec nos enfants et nos petits-enfants comment la prégnance de ces éléments virtuels fait que les jeux (souvent interactifs, en groupe) se passent à travers un écran

interposé. Nous avons réfléchi à : comment essayer de prendre ces éléments de la virtualité qui passionnent les enfants et les réinjecter dans l'espace, pour qu'ils puissent aussi, avec le physique, la manière d'évoluer dans un espace, et avec tout ce qui fait les composantes d'un jeu classique, utiliser ces sensations et ces émotions qu'ils ont en virtualité. Donc, c'est un peu essayer de se décaler et de trouver une autre solution que ce jeu complètement imaginaire, et replonger dans la matérialité.

Vous voyez une des bornes interactives, ici. Ce serait compliqué de rentrer dans les détails. Je peux passer la parole 30 secondes à Jean-Jacques BERNHARD, qui a beaucoup travaillé sur le sujet dans le cadre de l'équipe, et pourrait nous dire rapidement à quoi correspondent ces éléments de jeux virtuels.

**M. Jean-Jacques BERNHARD, Ingénieur Imaginal :** Bonsoir. Je vais essayer de vous expliquer la philosophie et quelle a été notre démarche. Elle est centrée sur la notion d'intérêt ludique, de valeur ludique, et de comportement de l'enfant quand il investit une aire de jeux.

L'activité ludique se caractérise par la notion d'interaction, avec soi-même (je me défie, j'escalade, je grimpe, je fais des jeux d'équilibre, je cours, je me suspends, etc.). C'est le défi posé à soi-même, l'épanouissement de ses capacités physiques, l'appréciation de son courage et sa capacité à prendre des risques.

Dans l'intérêt ludique il y a également la relation avec les autres. Elle se définit essentiellement soit avec ses camarades de jeux, soit avec l'accompagnant, l'adulte. Il est caractéristique de voir souvent que l'enfant en train de jouer regarde curieusement ses parents, en se demandant à quel moment ils lui demanderont de quitter l'aire de jeux. Il y a un problème de relations avec les enfants, et avec l'adulte.

L'autre point est l'interaction avec l'environnement : toucher des matériaux, pouvoir voir des végétaux différents, jouer avec de l'eau, du sable, etc.

Donc, la problématique est surtout d'interaction, avec l'environnement, avec les autres et avec soi-même.

Le problème de l'enfant en milieu urbain est que tous ces éléments ne sont pas immédiatement disponibles. Quand un petit urbain va sur une aire de jeux du centre de Paris, il ne connaît pas a priori les enfants qu'il va retrouver, d'où des difficultés d'associations ludiques : vous rentrez sur l'aire de jeux, il y a d'autres enfants, l'association ludique ne va pas se faire forcément très facilement.

Vous êtes dubitatifs, vous pouvez l'être, mais c'est aussi un constat. D'où l'intérêt d'essayer d'accélérer ce processus d'interaction, avec les autres, avec soi-même et avec l'environnement. C'est le but de ce système de bornes interactives.

L'idée est relativement simple, vous l'avez utilisée vous-mêmes quand vous avez joué au football. S'il y a 7 enfants qui jouent au football, 4 d'un côté et 3 de l'autre, si un huitième enfant se présente, immédiatement on lui offre la possibilité de jouer, on lui désigne la place qu'il va occuper, on l'insère immédiatement dans un processus ludique.

C'est ce que nous avons cherché à produire : d'une part offrir un cadre de jeux (les buts, le terrain de foot, en quelque sorte) et d'autre part avoir immédiatement la possibilité d'accéder à un scénario de jeu : je me présente sur une aire de jeux, j'ai la possibilité si je le souhaite de faire immédiatement partie d'une équipe, d'être avec Pierre, Paul et Jacques, contre d'autres enfants éventuellement en compétition. Ce n'est plus une aire de jeux, c'est la planète Mars, les Martiens ont conquis l'astroport et un groupe de Terriens essaie de reprendre le contrôle de l'ordinateur central ; c'est l'idée, avoir la possibilité, en accès libre et spontané, de rentrer dans un scénario de jeu que l'on a choisi.

Je me présente, j'ai un badge, on sait qui je suis, le sexe : je suis un petit garçon de 8 ans, je m'appelle Raphaël, je parle telle langue, et éventuellement j'ai tel handicap. J'aurai alors la possibilité d'avoir un rôle, qui s'intégrera immédiatement dans un scénario de jeu. Cela me permettra de découvrir cet espace de jeux d'une autre façon, en faisant appel à mon imagination, qui sera stimulée par le système de jeu utilisé, et par le contexte et le cadre dans lequel on évolue.

Voilà à peu près l'idée. Les tours ludiques que l'on vous propose sont à un moment donné des arbres à grimper, à un autre moment une tour médiévale, Léa est prisonnière, il va falloir aller la défendre. Tout cela sera fait à une vitesse fantastique, c'est un véritable catalyseur : on ne va pas perdre de temps ; les enfants s'ils le souhaitent, avec les animateurs s'ils sont là, avec leurs parents s'ils sont là, vont pouvoir entrer très rapidement en interaction. Cela me semble extraordinairement précieux au niveau de l'activité ludique.

Je construis des aires de jeux depuis 35 ans, j'en ai vu des milliers, j'en contrôle des milliers annuellement, et c'est extraordinaire de voir le plaisir qu'ont les enfants sur un terrain de foot. J'ai presque 60 ans, je me souviens encore de mes parties de foot d'il y a 40 ou 50 ans, et du plaisir que l'on a à jouer. C'est ce que nous avons cherché à reproduire, et ce à quoi nous voulons donner accès : un accès immédiat à l'activité ludique dans toutes ses composantes, évidemment physiques, et qui sont des composantes relationnelles, la possibilité d'entrer en communication avec les autres.

Je suis Français, je pourrai jouer avec un petit Italien, un petit Allemand ou un petit Espagnol, parce que le système m'aura identifié comme tel, très simplement, et dès que je vais échanger il me parlera dans ma langue. Papa ne veut pas rentrer dans l'aire de jeu mais s'il a un I-Phone, ou même s'il est à son bureau, il pourra être mon partenaire de jeu à un moment donné ; si l'on m'a posé une question et j'ai une difficulté particulière à résoudre, il pourra communiquer avec moi.

Tout ceci est à développer. Je vous pose le concept ; nous le maîtrisons techniquement, nous avons la chance aujourd'hui de connaître une évolution technologique fantastique, et nous essayons de faire bénéficier le concept d'espace récréatif de cette évolution.

Voilà les grandes lignes, vous m'excuserez si je n'ai pas été très clair. Ce sont des choses assez complexes ; concernant le jeu, je pense que cela peut être finalement extraordinairement simple.

**M. Henri MARQUET** : C'est la notion de virtualité... Oui, il y a un espace sur lequel on peut jouer au ballon ; il y a même un espace un peu différent, une partie de cet espace sur laquelle on peut jouer avec un ballon mais sur un terrain de foot à bosses, d'ailleurs à différents autres jeux.

Il y a donc un espace engazonné, destiné aux jeux que l'on appelle « rapides ». Ce sont des exemples de scénarios de jeux, nous n'avons pas l'intention de faire attaquer Paris par la planète Mars, c'étaient des mots jetés en l'air, mais il y a une partie purement plastique.

L'effort plastique s'est porté sur l'ensemble de l'espace ; on n'a pas cherché à être en représentation de monumentalisme sculptural ou autre. Nous y avons pensé, nous en avons discuté, nous avons vu que ce n'était pas la bonne solution. J'ai essayé de défendre un peu « ma baraque » en disant que la sensibilité plastique était importante au niveau de la découverte pour l'enfant, d'un certain nombre de choses ou de techniques.

Il y a deux introductions qui me semblent importantes, mis à part le fait que la composante de l'espace soit conçue comme un espace le plus plastique possible, comme on sait le faire, mais il y a aussi des éléments d'accroche qui sont des éléments de la sensibilité urbaine ; ce sont des espèces de traces, des petits éléments que l'enfant peut découvrir à une échelle minimaliste et qui seront aussi des éléments qui pourront être des traces et des marquages utilisés par les scénarios de jeux dont nous venons de vous parler. Nous ne les connaissons pas tous. Encore une fois, nous en sommes au stade d'avant-projet, nous n'avons pas finalisé la totalité de l'étude. Nous pourrions commencer demain, mais nous avons la chance de pouvoir encore étudier un peu en détail.

Ces éléments plastiques que j'appelle minimalistes, par rapport aux grands éléments spatiaux, seront des éléments de découverte, qui ne coïncideront pas avec les bornes interactives, mais auxquels les messages interactifs pourront les renvoyer, et qui seront des repères dans l'espace.

Les enfants pourront jouer avec ces éléments de repérage, qui seront travaillés avec de vrais matériaux, classiques, par opposition à ce que l'on a vu. Ce seront des pierres à toucher, des galets, de vrais matériaux.

Je crois que nous avons fait le tour.

**M. Thierry LE ROY :** S'il y a des questions, sur ce qui a été dit et tout ce qui n'apparaît pas dans ce qui a été présenté aussi, allez-y !

**Un intervenant :** On sent que vous êtes des professionnels et que vous avez réfléchi à la question. Ce que vous nous avez présenté est attractif et sympathique ; j'aurais presque envie de dire que c'est parfait.

Finalement, la réaction que j'ai n'est même pas liée à ce que vous nous avez montré. On sent que vous avez travaillé et on a envie de découvrir ce que vous avez fait, et c'est chouette.

La vraie question qui se pose, après, dans le quotidien de la vie dans les jardins, est : qu'avions-nous avant, que nous n'aurons pas après ? Cette question ne s'adresse même plus à vous, c'est : qu'en est-il des espaces enherbés, clôturés, où les enfants peuvent courir dans l'herbe, sans marcher dans les crottes de chiens ?

Vous ne pouvez malheureusement pas répondre à la question puisque vous avez un cahier des charges pour faire ce que vous avez fait (qui est très chouette) ; et il manque un troisième jardin, comme aujourd'hui.

Vous avez fait un jardin qui correspond à ce que vous appelez « le jardin des rhinocéros », ce jardin qui correspond un peu plus au « jardin des éléphants » ou Jardin Lalanne, et les autres jardins qui sont des espaces enherbés où les enfants peuvent courir, jouer au badminton, lancer leur cerf-volant.

J'ai envie de me tourner vers la mairie : ces espaces-là disparaissent-ils ? S'agit-il des grands espaces enherbés mais non protégés que l'on voit sur les maquettes, ou y a-t-il un troisième jardin que je n'ai pas vu ?

**Une intervenante :** Bonsoir ; j'ai plusieurs questions, la première rejoint un peu celle de Monsieur. Dans ce futur jardin, sera-t-il possible pour les parents de venir avec leurs enfants et pique-niquer sur l'aire libre, comme on peut le faire actuellement sur cette aire gazonnée dont vous avez parlé et sur laquelle les enfants peuvent évoluer librement ?

Ma seconde question porte sur les modalités de fonctionnement de ce jardin d'aventure. Combien y aura-t-il d'animateurs ? Quel sera précisément leur rôle ? Prendront-ils des groupes ? Faudra-t-il s'inscrire ? Comment cela fonctionnera-t-il ?

Comment ces deux espaces de jeux, le jardin des petits et celui des moyens, seront-ils clôturés ? Y aura-t-il juste des buissons ? Il y a quelque temps, on a vu des esquisses de buissons, très facilement franchissables par des chiens.

Enfin, imaginez une mère qui a des enfants d'âges différents. Je crois avoir compris que ces deux espaces de jeux sont assez éloignés l'un de l'autre, donc comment fera un parent seul avec deux enfants, pour les surveiller ?

J'ai trois enfants d'âges différents ; aujourd'hui, les jardins se touchent, on peut tout à fait aller sans crainte avec ses enfants dans les espaces de jeux.

**M. Régis CLERGUE-DUVAL, Glob’Halles** : Bonsoir, il est difficile de réagir à tout cela parce qu’il y a un fourmillement de choses assez formidables.

La démonstration de Jean-Jacques BERNHARD est assez éloquente et quand on voit à quel point le fait de consacrer sa vie aux jeux semble bien conserver, puisqu’il ne fait pas l’âge qu’il a annoncé, Mme GIBOUDEAUX, j’aurais presque envie de revendiquer un jardin de jeux pour les adultes, pour que nous restions nous aussi jeunes plus longtemps.

Deux questions simples ; l’une portant sur le troisième jardin dont on ne parle pas ce soir, le jardin pour les adolescents, qui est une création toute neuve. Je comprends très bien que vous le dissociiez puisqu’il est assez spécifique, dans un autre endroit, mais j’aimerais avoir quelques informations, en particulier sur les suggestions que nous vous avons faites que l’espace actuel de la serre profite pleinement à ce nouvel équipement, aussi bien en profondeur qu’en accès au ciel.

La question portant sur les espaces, ici, rejoint un peu celle de Madame, à savoir les modalités d’accès, d’une part pour les parents, mais aussi en horaires. L’hiver, la nuit tombe tôt, et assez souvent les jardins de Paris classiques qui sont paysagers sont fermés très tôt, par rapport à la vie familiale. Je voudrais savoir si celui-ci, compte tenu de son emplacement, de son équipement, des évolutions technologiques, pourra être ouvert un peu plus tard, et peut-être bénéficier d’un certain type d’éclairage qui lui permettrait d’être ouvert plus tard que la plupart des autres jardins de la ville ?

**M. Thierry LE ROY** : Je propose que ceux qui ont fait la présentation répondent aux questions directement en rapport avec les deux aires de jeux. Fabienne GIBOUDEAUX répondra peut-être aux questions hors champs.

**M. Henri MARQUET** : En ce qui concerne les questions simples auxquelles on peut répondre très rapidement : les deux espaces, dans le programme que nous avons eu, étaient séparés, effectivement, pour des raisons qui étaient, je crois, justifiées.

Nous avons travaillé sur un espace petit, à proximité, mais en effet séparé ; je crois que c’était une volonté du programme, dans la pré-étude qui a été faite. Je ne peux pas vous en dire plus, c’était une composante du cahier des charges.

Il y a en effet des clôtures, matérialisées, qui seront dans un esprit général, avec les hauteurs qu’il faut, qui ne sont peut-être pas encore définies. Ce sont des espaces sécurisés, on doit empêcher non seulement les chiens, mais aussi tout le monde d’y accéder. Il y a un seul endroit pour entrer, je pense que c’est aussi pour des raisons de sécurité.

Les végétaux ne sont pas la clôture, ils vont rendre la clôture la moins désagréable possible, ils ne sont pas l’élément dissuasif, c’est la clôture elle-même. Ils l’englobent dans une masse végétale et on évite d’avoir une clôture sur laquelle on bute.

En termes de fonctionnement, nous avons axé le programme des 7-12 ans sur un encadrement et un accueil à tout point de vue et même, nous avons carrément créé un espace forum relié à un espace atelier. Quand on travaille sur un tel programme, on a des idées qui débordent, qui ne sont pas strictement dans le programme. Nous avons fait notre cahier des charges, que nous livrerons en même temps. Nous dirons que pour qu’un espace comme cela fonctionne, il faut inviter les scénographes, les danseurs, des artistes, des gens. En tout cas, nous avons donné un lieu où cela peut se faire, un petit amphithéâtre où 50 personnes peuvent s’asseoir, 50 enfants, soit 2 classes ; une scène couverte où l’on peut faire une représentation. A côté, on a, en matériau de velum, ou de parapluies, un endroit où les enfants qui veulent faire des costumes avec un animateur, pourront en faire, si animateur il y a et si le programme s’y prête. On peut faire une pièce de théâtre. Je dis n’importe quoi, pour donner la fonctionnalité d’un des espaces.

Le reste du temps, quand cet espace ne sera pas utilisé pour faire du Guignol, du théâtre, de la musique, ou autre chose, par des groupes d'enfants, il pourra tout simplement être utilisé comme espace pour se tenir, discuter, être assis sur des gradins, à proximité des autres mais séparés.

Nous avons inclus des éléments d'outils pour suggérer des capacités techniques de faire les choses, mais aussi des équipements qui permettent d'aller très loin dans le secteur de l'animation. Nous n'avons pas fait une cour d'école, mais quelque chose permettant vraiment à des adultes et des enfants d'échanger profondément. Nous l'avons fait par philosophie car nous savons que ce qui marche bien aussi c'est quand le jeu peut apporter des plus à l'enfant qui, en jouant, découvre des choses : les arts plastiques, le théâtre, la mosaïque, etc. On peut même aller beaucoup plus loin mais tout cela va encore se négocier ; nous sommes là pour quelque temps.

On peut même penser que certaines parties du jardin comme celle dont je viens de parler, peuvent être le premier support, lors de la mise en fonction, d'un travail d'atelier que nous ferions nous-mêmes avec les enfants, qui permettrait une mise en main de l'espace, à travers les activités de mosaïque ou autres.

Les fameux actes plastiques minimalistes dont j'ai parlé tout à l'heure peuvent être aussi des objets fabriqués avec les enfants ; il y a des ouvertures possibles qui vont très loin.

**M. Thierry LE ROY** : Sur le fonctionnement, il y avait aussi la question des horaires, mais c'est peut-être un peu prématuré.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX** : La question des pelouses a été posée. Ce ne sont pas les concepteurs des terrains d'aventure qui vont s'en charger, c'est le reste du jardin, mais nous aurons d'autres réunions sur le reste du jardin. Cette question-là sera reposée.

Je sais qu'il y a ce souhait des habitants d'une pelouse fermée pour que les petits puissent évoluer. Il faudra se reposer la question, elle n'est pas évacuée du tout. Ce n'est pas moi qui dessine et fais le jardin, je suis élue, chargée des espaces verts... Elle a déjà été posée ? Mais le jardin a beaucoup évolué, depuis pas mal de mois et d'années. Si cela se passe dans un bon climat d'écoute et de dialogue, nous pouvons espérer que des choses intéressantes sortent. C'est mon souhait.

Il y aura les mêmes animateurs qu'au Jardin Lalanne ; je pense qu'il faudra que l'on utilise cette phase travaux pour retravailler avec eux, et qu'ils trouvent leur place dans ce projet. Il y a un travail intéressant de retransmission par l'équipe qui va présenter ce projet, il faudra voir comment les animateurs vont se l'approprier. Nous avons quelques mois pour le faire. Je pense que c'est tout à fait intéressant.

Sur la clôture, on a répondu en expliquant que c'était un jardin fermé, et fermé la nuit évidemment.

Concernant les modalités d'ouverture, ce sont des espaces qui seront ouverts aux horaires d'ouverture des parcs et jardins parisiens. On a évoqué le changement des amplitudes d'ouverture, ce sont des négociations qui se font avec la Direction et avec la Direction des Ressources Humaines de la Ville, parce que nous avons aussi des impératifs en termes de personnel : on ne peut pas faire travailler le personnel plus que certaines heures sur certains sites. Il faut trouver des équilibres et je ne vous cache pas que ce n'est pas très facile en ce moment. Je ne vous promets donc pas que nous aurons des horaires beaucoup plus larges que ceux des jardins, plus tôt l'hiver et plus tard l'été. Il faudra peut-être mener des négociations ; en tout cas nous avons une marge de manœuvre pour avoir un peu plus de latitude. Cela se fait dans certains grands jardins parisiens : le Parc Monceau, le Parc des Buttes Chaumont n'ont pas les mêmes horaires d'ouvertures que les autres jardins. On pourrait donc l'imaginer.

Concernant l'accès : nous garderons la possibilité de faire des animations, avec les animateurs. Nous travaillerons avec eux, comme nous le faisons avec le Jardin Lalanne, sous forme de

rendez-vous, de tranches horaires. Il faut que nous travaillions avec les animateurs pour imaginer cette possibilité.

Sinon, ce sont des aires de jeux complètement ouvertes au public, comme une aire de jeux classique. C'était ma volonté d'ouvrir au plus grand nombre. La capacité d'accueil que proposent les concepteurs le permet. Je pense que l'on peut avoir ces temps : le temps scolaire, le temps des week-ends et le temps après l'école.

Des ajustements permettront de retrouver la qualité de ce qui se faisait avant avec des écoles et des groupes, et aussi des enfants qui venaient accompagnés. Nous garderons tout cela et en même temps, nous l'ouvrirons plus largement. C'est ce que nous souhaitons, c'est ce qui a été demandé aux concepteurs.

**Un intervenant :** Je suis un simple particulier qui apprécie beaucoup l'ensemble du jardin des Halles. Avez-vous une carte qui montre l'empiètement du futur jardin sur ce qui existe actuellement ?

J'apprécie beaucoup ce projet, je suis charmé par ce projet, mais en supposant que l'ensemble du jardin des Halles ne soit pas reconfiguré, serait-il possible de conserver par exemple la statue qui se trouve dans un petit vertugadin, qui s'appelle « L'instant rond » et qui regarde l'église St-Eustache ?

Il me semble qu'il est important d'avoir une carte montrant l'emplacement exact, et si les contours du jardin sur le côté nord sont modifiables, pour tenir compte de l'existence de cette très belle statue.

**M. Thierry LE ROY :** Si les présentateurs peuvent montrer l'insertion de ce qu'ils ont préparé dans le jardin, ce sera bien.

**Un intervenant :** Il ne s'agit pas de la Tête d'Henri de MILLER ; c'est la statue qui est dans le vertugadin, qui descend vers les verrières.

**Une intervenante :** Bonsoir, la photo que l'on voit signifie-t-elle que les enfants pourront grimper aux arbres ?

Il est écrit là « de 3 à 7 ans », qu'en est-il des enfants entre 0 et 3 ans ? Sachant qu'actuellement les enfants de 2 ans ont des structures adaptées dans le jardin des rhinocéros.

**M. Olivier PÉRAY, Association Paris des Halles :** Bonjour ; nous avons demandé depuis longtemps des jardins qui remplacent les anciens jardins et qui offrent les mêmes fonctionnalités, si ce n'est les mêmes surfaces que les précédents. Pour la surface, nous n'y sommes pas tout à fait. En termes de fonctionnalités, il est évident que l'on a beaucoup progressé. Le jardin des rhinocéros n'avait pas d'aire du tout, le nouveau n'en a pas beaucoup plus mais il offre une qualité et une inventivité tout à fait remarquables.

Le jardin pour les moyens a fait preuve de beaucoup d'inventions aussi, dans la continuité parce que l'on retrouve le jardin à thèmes et la possibilité pour les enfants d'avoir des activités d'éveil, et des animateurs, ce que nous avons demandé depuis longtemps. A ce titre, c'est une vraie réussite.

Je voudrais maintenant poser des questions plus pratiques.

Je n'ai pas bien compris la réponse de Fabienne GIBOUDEAUX tout à l'heure. On a dit que le jardin serait un peu ouvert au public. Cela veut-il dire que pendant les jeux des enfants, tout le public pourra circuler à l'intérieur des jeux, ou y aura-t-il des créneaux horaires pour le public, à certains moments, pour des personnes qui veulent le découvrir ? Ce n'était pas le cas du Jardin Lalanne, et c'était dommage, c'était un beau jardin, le public aurait aimé pouvoir se promener



dedans, par exemple sans enfants, pendant des créneaux horaires. Ce jardin sera-t-il complètement fermé, inaccessible à tout public ?

Je trouve le concept des jeux électroniques un peu compliqué, tel qu'il nous a été expliqué ; je me pose des questions sur la pérennité et la maintenance du jeu électronique soumis à des intempéries. Monsieur a dit que cela faisait 40 ans qu'il étudiait ce genre de choses ; je voulais lui demander si aujourd'hui on sait faire des jeux avec des petites manettes, comme les consoles, qui résistent à la pluie, aux dégradations, aux enfants ? C'est vraiment une question qui m'importe.

Une troisième question : je voulais demander à Fabienne GIBOUDEAUX si l'on connaît à peu près les coûts induits par les animateurs sur une année. On a l'impression que c'est un grand privilège d'avoir des animateurs dans ce jardin ; c'est ce que nous avons toujours demandé mais je voudrais savoir combien cela coûte.

**M. Gilles POURBAIX, Association Accomplir, Conseil de Quartier des Halles :** Tout d'abord, je voudrais déplorer le fait que la presse ait eu la primeur de la présentation et pour le Comité permanent de concertation, qui y travaille depuis 2005 : via la presse, c'est un peu dommage. Cela fait partie de la communication de la Ville !

Je vais faire un inventaire de ce que nous avons à l'heure actuelle : quatre aires de jeux pour les enfants, sécurisées : le jardin des éléphants, le jardin des rhinocéros, la pelouse des familles et le petit train, pour un total de 5.800 mètres carrés. Nous ont été présentés deux jardins, pour un total de 3.800 mètres carrés. Nous avons donc un déficit de 2.000 mètres carrés.

Dans le cadre des travaux qui vont peut-être bientôt commencer, il est lu dans le rapport de la Commission d'enquête que les deux tiers du jardin vont être occupés par le chantier : des lieux où l'on va monter les éléments de la canopée, les cabanes de chantier, etc. Donc, les enfants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> arrondissement vont être privés pratiquement de tout jardin pendant entre 3 et 4 ans.

Une dernière question pour vous, Madame GIBOUDEAUX : vous êtes élue écologiste ; détruire le Jardin Lalanne sous prétexte qu'il n'est pas aux normes et qu'il a mal vieilli (mais c'est parce que vos services ne l'ont pas entretenu donc vous êtes quelque part fautive) ; détruire le Jardin Lalanne au moment où le monde entier célèbre le couple Lalanne, les expose, etc., cela ne vous pose-t-il pas un cas de conscience ? Abattre 279 arbres, cela ne vous pose-t-il pas un deuxième cas de conscience ?

*(Applaudissements).*

**M. Thierry LE ROY :** Fabienne GIBOUDEAUX, la plupart des questions sont pour vous ; sauf celle qui concerne la maintenance des jeux électroniques. Nous allons traiter celle-là, si vous avez une réponse.

**M. Jean-Jacques BERNHARD :** Vous touchez du doigt un vrai problème au plan technique. Nos ambitions dans ce domaine-là seront conditionnées par un cahier des charges très rigoureux. Il faut que cela fonctionne, durablement.

J'habite dans le quartier, à 400 mètres de cet endroit, j'y passe tous les jours, j'y passerai évidemment tous les jours... Je vous rassure, je suis relativement nul, je suis plus entraîné à détecter ce qui ne va pas plutôt qu'à réparer. Cela sera justement pensé ; nous avons un choix technologique relativement vaste, nous pourrions aller très loin au niveau de l'ambition. Il faut que ce soit réaliste, pragmatique. Nous serons plus proches d'une technologie de type militaire en quelque sorte : de la technologie embarquée qui doit résister à tout et n'importe quoi. On doit pouvoir taper dessus, il faut que cela résiste à des amplitudes de températures, etc. C'est un cahier des charges. Cela fait partie du champ de contraintes.

Nous avons phosphoré par rapport à cette problématique de l'activité ludique ; nous avons voulu apporter quelque chose. Nous avons été surpris, Henri et moi-même, de l'attrait des jeux vidéo, du fait que sur une aire de jeux lorsqu'on tombe de 60 centimètres c'est dramatique, il faut mettre des sols de sécurité, etc. Donc, nous avons régulièrement réduit la notion de risques pour des raisons évidentes au niveau des aires de jeux. Au même moment, les enfants, avec leurs consoles vidéo, font des bonds de 20 mètres, des pirouettes avant et arrière... Nous avons produit un monde imaginaire où tout va être possible et un monde réel où rien ne l'est. Je suis entrepreneur ; l'inverse existe, on peut faire plein de choses dans le réel. Donc, il faut inverser cela, c'est une valeur très importante. On travaille en permanence sur des ordinateurs, mais pour changer le monde ; nous sommes d'accord.

Nous voulons aussi faire passer une valeur de coopération, apprendre aux enfants à s'associer pour atteindre un objectif. Nous en avons plus que besoin. Nous, nous en avons besoin, nous n'avons peut-être pas été capables de trouver les bonnes solutions ; mais ces enfants-là vont être confrontés à des problèmes complexes, il faut qu'ils apprennent à travailler ensemble.

**M. Henri MARQUET** : Je voudrais rajouter que bien entendu, nous avons suivi les évolutions, et actuellement les fabricants de jeux standards sont en train d'intégrer des composantes de ce type à leurs jeux. C'est donc à la fois une innovation parce que cela n'existe pas encore, mais elle sera rattrapée très rapidement. Ces composantes commencent à être mises au point pour être diffusées.

**M. Jean-Jacques BERNHARD** : Une précision, vous aurez un système électronique du même type, en accès libre, sur les structures. Là, un système de planche de surf (mis au point par le premier fabricant mondial qui est danois), permet d'avoir des jeux par équipes.

**M. Thierry LE ROY** : M. MARQUET, avez-vous une réponse au sujet de l'accès des enfants de moins de 3 ans ?

**M. Henri MARQUET** : On m'a souvent fait le reproche dans les conversations techniques de faire démarrer le jeu des 3 ans, à 2 ans.

Ce phénomène de tranches d'âges est assez particulier, surtout quand les enfants sont accompagnés de leurs parents. On peut donc dire 2-6 ans ou 3-7 ans ; à mon avis cela reste la même tranche d'âge et il n'y a pas d'interdit systématique des 2 ans. Un bac à sable sert à un enfant de 2 ans.

**M. Georges VAFIAS** : Le jardin des tout-petits a des espaces en pelouses, où ils peuvent rouler, jouer seuls. Il y a des endroits où ils peuvent se mettre dans un coin, de toute façon ils sont toujours accompagnés. Bien sûr, ils ne vont pas grimper sur les pelotes et les structures. Ils peuvent jouer avec les petits canaux au sol, si leurs parents le leur permettent. Il y a de petits toboggans de 1,50 mètre ; plusieurs hauteurs de toboggans.

**M. Thierry LE ROY** : Merci. Les autres questions seront plutôt pour Fabienne GIBOUDEAUX. Je voudrais juste redemander aux présentateurs s'ils ont, dans le PowerPoint présenté tout à l'heure, quelque chose qui répond à la question posée : où les deux aires de jeux que vous avez présentées s'inscrivent-elles dans le jardin global ? Si vous trouvez l'image, affichez-là.

Je vais donner la parole à Fabienne GIBOUDEAUX.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX** : Je ne connais pas le coût annuel des animateurs, honnêtement, mais c'est une bonne question. Je vais me renseigner. Thierry PHILIPP, avez-vous une idée ? C'est intéressant, je crois qu'il faudrait que l'on ait ce chiffre.

Concernant l'accessibilité, je pense qu'il faut que l'on travaille ; par principe les espaces de jeux seront ouverts au public. Les moments plus privilégiés avec des groupes..., et l'ouvre-t-on aux parents ? Il va falloir que nous fassions un réglage avec le personnel de la DEVE pour voir

comment cela fonctionne ; avec les agents d'accueil qui sont sur le site, comment on organise cela. Je pense qu'il faut voir aussi avec les concepteurs quel rythme on peut donner à ce jardin : des moments où il est complètement ouvert, des moments plus réservés aux enfants. Il faut que nous travaillions pendant les travaux, il peut y avoir un règlement spécifique pour ce jardin. Nous vous ferons des propositions.

Pour la taille, on peut raisonner au mètre carré près pour comparer la taille des jeux avant et après, mais je pense que l'on ne peut pas comparer les terrains d'aventure proposés aujourd'hui, accessibles à un plus grand nombre, ouverts plus de jours, aux mêmes mètres carrés du jardin Lalanne qui était ouvert à certains moments, à 60 enfants maximum, fermé les jours de pluie et certains jours.

*(Protestations dans la salle).*

On ne peut pas comparer, il n'y a pas que des mètres carrés, il y a les usages de ces mètres carrés. Je pense que l'utilisation sera plus importante, plus intense, dans ces espaces-là.

Sur l'écologie : je suis élue écologiste et très sensible aussi à la question sociale, c'est ce qui fait le départ de mon engagement politique, et je pense que c'est très important aujourd'hui d'offrir à tous les Parisiens des espaces de jeux accessibles, y compris pour des enfants porteurs d'un handicap ; ce n'est pas le cas dans les jardins actuels. La question du handicap est pour moi très importante, autant que celle des arbres. Le fait de pouvoir accueillir des enfants en chaise roulante, les accompagner, et qu'ils puissent même participer à des jeux, pour moi, en tant qu'élue écologiste, est aussi important... Je m'exprime, vous m'avez interpellée sur mes convictions. Elles sont d'ailleurs partagées par d'autres élus écologistes.

**Dans la salle :** Elle répond aux questions, laissez-la parler !

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Nous sommes dans un autre projet, qui a évolué, qui prend en compte aussi ces exigences, qui n'existaient pas il y a 20 ans. Je suis sensible à cette question de l'accès à tous, de rendre un espace ouvert à tous les Parisiens et à tous les enfants étrangers qui passent à Paris, qu'ils puissent participer à des jeux. Je tiens beaucoup à ces questions, il n'y a pas que la question purement comptable et celle du nombre d'arbres sur le site.

**M. Thierry LE ROY :** Une question a été posée sur le chantier. Pendant le chantier, il se passera des choses dans le jardin.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Il n'y a pas de rupture de l'offre de jeux pendant le chantier. La première tranche des travaux sera le terrain d'aventure des moyens, qui sera livré dans un premier temps, mi 2011.

D'ici 2011, dès le printemps, sera installée une aire de jeux provisoire, entre la Place René Cassin et les petits pyramidions sur la pelouse. Avez-vous un plan de l'emplacement de cette aire de jeux provisoire ?

Là, nous avons l'emprise chantier, la partie bleue, qui ne nous permet pas de livrer l'aire des petits dans un premier temps.

Une réunion est prévue, je crois le 17 février, sur l'impact du chantier.

Nous nous adaptons aussi ; dans le projet, la partie chantier est très importante et nous avons souhaité avoir toujours une aire de jeux. Sur la partie verte, 3, on installera une aire de jeux provisoire.

Là, c'est la première partie qui sera livrée ; les travaux vont commencer cette année et ce sera livré mi 2011. Il faudra préparer la dalle, au mois de mai, pour accueillir la grande aire de jeux des moyens. Dès le printemps 2010, nous installons une aire de jeux provisoire, qualitative, qui

reprend peut-être des jeux existant déjà sur le site ; elle est assez grande, avec des végétaux pour une qualité d'usage pendant le chantier... Le jardin éphémère est fait en deux jours ; ce n'est pas un problème pour la DEVE de faire pousser des végétaux très rapidement.

On offrira donc sur la partie 3 cette aire de jeux provisoire, qui servira pour les petits et les moyens, pendant la période de travaux de l'aire de jeux des moyens, elle servira aussi en attendant d'avoir l'aire de jeux des petits.

Je laisse expliquer toute la phase à la SEM, mais je crois qu'une réunion est prévue prochainement.

**M. Thierry LE ROY :** Au début de la réunion, on a annoncé que sur les calendriers il y aurait une explication de la SEM. Etes-vous en mesure de fournir cette explication ?

**Un intervenant :** Comment allez-vous alimenter votre chantier ? Cela me paraît attractif mais compliqué. Je pense qu'il y aura beaucoup de conséquences sur l'environnement, le chantier, l'encombrement.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Ce sont des questions importantes, mais auxquelles je ne peux pas répondre.

**M. Thierry LE ROY :** Comme celle des calendriers, cette question pourrait être évoquée par le représentant de la SEM.

**M. Dominique HUCHER, SEMPARISEINE :** L'objet de la présente réunion est de parler des jeux, donc je vais vous donner quelques éléments de planning et de chantier relatifs aux jeux.

Le 17 février, une réunion est organisée dans le cadre du processus de concertation pour parler du chantier.

La cité de chantier sera réalisée en principe à partir de février 2011 ; à cette date, les jeux existants : jeux des éléphants, et jeux Lalanne, seront détruits pour aménager l'ensemble de la cité de chantier, qui sert à tous les chantiers de l'opération : la voirie, le pôle transport, la canopée, l'ancien forum, le jardin ; l'ensemble de l'opération.

Cette cité de chantier va durer pendant que l'opération battra son plein et l'aire de jeux ne pourra pas être réalisée aussi vite que l'aire de jeux des moyens. C'est pour pallier cette difficulté et assurer la continuité de l'offre de jeux qu'a été ajouté à l'opération ce concept d'aire de jeux provisoire. Elle sera livrée avant le début de la cité de chantier, pendant tout le deuxième semestre 2010 vous aurez donc le Jardin Lalanne, toujours accessible ; l'aire de jeux des rhinocéros et l'aire de jeux provisoire, qui sera déjà ouverte.

La cité de chantier commençant à partir de février, les jeux Lalanne et les jeux des rhinocéros disparaissent. L'aire de jeux des moyens sera livrée à partir de mi 2011. Donc, à partir de mi 2011 vous aurez l'aire de jeux provisoire au-dessus (celle qui est indiquée avec le « 3 »), et l'aire de jeux des moyens qui sera ouverte dans sa configuration définitive.

La partie est du jardin sera occupée pendant cette période par les installations de chantier de l'ensemble de l'opération.

**Un intervenant :** Vous n'avez aucune date d'horizon, pour l'aire de jeux des petits ?

**M. Dominique HUCHER :** Nous y travaillons en ce moment. L'ensemble de la programmation de l'opération est encore en chantier, c'est assez complexe. La cité de chantier profite à tous les projets de l'opération, donc la cité de chantier va se contracter à la fin de l'opération et nous n'avons pas encore déterminé comment on organisera son repli progressif.

Bien entendu, un des objectifs majeurs est de pouvoir la replier sur la partie dédiée aux jeux des petits.

**M. Thierry LE ROY** : M. LEGARET a une question à poser.

**M. Gilles POURBAIX** : (...) il faut que les gens comprennent...

**M. Thierry LE ROY** : M. POURBAIX, je suis désolé, vous n'avez pas la parole !

**M. Jean-François LEGARET** : Je voudrais savoir à quoi ressemblera l'aire de jeux provisoire.

Cela a une certaine importance, parce que la partie n° 1 dans les aires de jeux futures sera la première réalisée, en même temps que l'aire de jeux provisoire.

Il y aura quand même pour les utilisateurs une confrontation de ces deux espaces. Celui qui aura un caractère définitif, il y aura probablement des problèmes de lecture et d'interprétation de ces deux espaces, donc cela m'intéresse de savoir comment vous allez concevoir cela. Est-ce que ce sont les mêmes concepteurs ?

Je voudrais saluer le travail de l'équipe MARQUET. Je l'ai dit en commençant, j'ai voté dans ce jury pour le projet qui a été présenté ce soir et je ne le regrette pas, je crois que c'est un travail très approfondi, intelligent, qui utilise très bien un espace, finalement pas si grand que cela. Comme cela a été rappelé, 3 800 mètres carrés, cela représente un peu moins du dixième de la surface totale du jardin, mais je trouve cette utilisation de chaque mètre carré assez intelligente et optimale, avec en plus des activités qui sont complémentaires.

Nous sommes tous bien conscients que nous aurons un chantier difficile, long, lourd, qui sera une période très troublée.

Si l'on fait abstraction de toute la partie droite qui sera la cité de chantier, qui représente évidemment un espace considérable : les deux tiers de la surface du jardin sur ce schéma...

**Dans la salle** : la moitié !

**M. Jean-François LEGARET** : Un peu plus, je pense que cela représente plutôt deux tiers que la moitié... En tout cas, plus de 50 %, c'est une certitude. Cela n'a pas beaucoup d'intérêt de chipoter pour savoir si c'est 60 ou 65 %.

Nous allons nous retrouver avec une portion congrue pendant la longue durée de ce chantier ; j'ai besoin de savoir si c'est sous la houlette des concepteurs que nous voyons ce soir que nous aurons une stratégie d'utilisation de cette part résiduelle du jardin, parce que je pense que les idées qui ont été présentées ce soir sont intéressantes, intelligentes. Pourra-t-on mettre ces idées à profit pendant la durée du chantier ?

**M. Thierry LE ROY** : Il y aura une réponse mais je voudrais prendre les quelques questions de ceux qui n'en ont pas encore posé.

**Une intervenante** : Juste une question pratique. Que deviendra le jardin « le petit train » qui est derrière la Bourse de Commerce, pendant cette période ? On peut l'utiliser, quand même Il n'est pas fermé. C'est un des jardins les plus utilisés par les mamans, les enfants, etc., et il a une superbe pelouse.

**Un intervenant** : Bonsoir, je voudrais aborder une autre question, parce que je suis assez amusé que vous ne connaissiez pas exactement les coûts des animateurs au moment où les impôts augmentent significativement dans Paris.

J'ai une question sur le coût global du projet. On entend parler de 760 millions d'euros, et cela va certainement déborder. 760 millions d'euros sur le projet global : quand vous avez commencé ces projets, il y a 3 ans, on ne parlait pas de crise. Aujourd'hui, je crois que c'est la crise ; n'y aurait-il pas un moyen de simplifier un peu... la dépense publique, surtout au niveau de l'exploitation par la suite ?

Je voudrais savoir à qui appartient le jardin, parce que l'on entend pas mal de choses sur Unibail, et savoir si l'on n'est pas en train de faire une lente dérive entre un jardin qui était public, qui nécessitera demain un coût d'exploitation, qui deviendra certainement un peu lourd et qui au fil du temps pourrait se retrouver dans un autre giron.

Ce jardin restera-t-il sous la gestion de la Mairie de Paris ?

**Mme Laetitia MOUGENOT, Comité de soutien Jardin Lalanne :** Bonsoir, je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit. Juste une question, qui est peut-être un détail : avez-vous prévu des toilettes quelque part ? Il y en a dans le Jardin Lalanne actuellement, et c'est utile quand les enfants font de grands jeux, comme vous avez l'air de le prévoir aussi. Je n'en ai pas vu, ni sur la maquette, ni sur les documents que nous avons reçus.

Dans le jardin des petits, nous faisons faire pipi à nos enfants, je l'avoue, dans les buissons, les travées. Cela ne sent pas toujours très bon ; quelque chose est-il pensé, prévu, sur ce point-là ? Je ne le vois pas. C'est une question pour vous, M. MARQUET, et votre équipe.

Je tombe des nues à propos de l'emprise de la cité de chantier. Je savais que le Jardin Lalanne sautait parce qu'on a besoin de cet espace pour mettre les cabanes de chantier. Je vois là que c'est bien pire. Je viens d'acheter un appartement dans le quartier et je me demande si je n'ai pas fait une très grosse bêtise, vraiment.

Quelle sera la superficie de cet espace n°3 que vous nous montrez, en vert, attractif ? Si j'ai bien compris, en gros, au printemps et en été 2011, nous n'aurons que cet espace-là. Je fais toute confiance à M. MARQUET et son équipe mais on sait très bien que les travaux prennent toujours un peu de retard, donc à mon avis, nous nous retrouverons avec seulement cet espace, à un moment donné. On passe donc de quatre jardins à un seul, tout petit, j'ai l'impression.

Il faut penser aussi au quotidien des familles du quartier et pas seulement à dans 7 ou 8 ans, quand nous aurons la livraison de ces futurs Carreau, jardins, etc., exceptionnels, que vous nous promettez.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT, Association Accomplir :** Je voudrais dire à l'équipe de M. MARQUET que je salue le travail qui a été fait ; cela paraît très intéressant et qualitatif. Je crois que nous sommes un peu pour quelque chose dans le fait qu'il y ait eu ce concours et que vous ayez été choisis. Nous nous sommes battus comme des chiens pour essayer de sauver le Jardin Lalanne ; ce que vous avez fait évoque un peu le Jardin Lalanne. En ne voulant rien prendre sur votre créativité, ce sera une petite consolation, parmi tout ce que nous aurons à déplorer sur ce projet que nous jugeons globalement catastrophique (je ne parle pas du vôtre mais du projet d'ensemble), qu'au moins nous n'ayons pas eu ce que nous devions avoir au départ.

Je rappelle que lorsqu'en 2006 nous avons commencé à travailler sur cette affaire, M. MANGIN ne voulait pas entendre parler du tout de clôtures autour des jardins d'enfants ; les enfants avaient un tout petit bout de je ne sais quoi et étaient censés jouer au milieu des chiens et des jeunes adultes, sur les pelouses.

Je rappelle donc que nous venons de très loin et que ce sera une des retombées de notre action. Je vous remercie d'avoir répondu à notre attente, d'une façon quand même satisfaisante.

Il y a quand même beaucoup de choses consternantes dans ce que nous voyons là. Si vous regardez les arbres en bas de l'image, 2 rangées d'arbres, sur les 5 que comporte le Mail, sont

plus que clairsemées, et heureusement : quand on nous a dit que l'on allait mettre les aires de jeux sous les arbres... Ils ont, en plus, une sorte de jus collant qui coule. Vous avez donc enlevé beaucoup d'arbres. Au passage, cela veut dire que malgré les promesses faites de conserver les arbres du Mail, ils ne le sont pas, parce que c'est incompatible de mettre des aires de jeux sous des arbres. Nous n'y retrouvons pas notre compte, d'autant qu'en termes d'exposition, on peut vous faire un petit reproche : dans vos images, sauf erreur, l'orientation du soleil est fautive. Vous mettez le soleil d'un côté où il n'a pas été prévu par le Bon Dieu quand il a créé l'univers. Cela ne va pas être possible. L'endroit où seront les aires de jeux d'enfants sera glacial en hiver ; le soleil est très bas sur l'horizon... Il n'y est pour rien ; on lui a donné un endroit pour faire son jardin qui fait que ce ne sera pas formidable. Donc, on y perd des arbres, du soleil en hiver. Regardez où sont les aires de jeux aujourd'hui : toutes dans la partie supérieure du jardin ; elles vont toutes être en bas. On perd de la surface, cela a été dit et redit.

Mme GIBOUDEAUX, vous nous tirez des larmes avec les enfants handicapés, vous avez tout à fait raison d'insister sur l'accessibilité, mais ne nous dites pas qu'un mètre carré de plus ou de moins, ce n'est rien. Nous savons bien que pour les enfants, un mètre carré de plus, c'est énorme.

**M. Thierry LE ROY** : Votre question, Elisabeth BOURGUINAT !

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : M. le Garant, avec votre permission, je représente une association qui a des informations à donner, donc je vais aller au bout.

On perd donc beaucoup de mètres carrés.

Sur la réponse de Mme GIBOUDEAUX, pour dire que l'on pourrait poser la question à M. MANGIN pour savoir si l'on pourrait faire une clôture autour des pelouses, je tiens à rassurer l'assemblée : il n'y a absolument aucun début de risque que M. MANGIN écoute la moindre suggestion, parce qu'on l'a pris sur tous les tons : gentiment, méchamment, on l'a menacé, on s'est roulé à ses pieds, on a tout fait ; non, il n'y aura rien de plus que ce que M. MANGIN a décidé ; il est opposé à toute clôture, donc il n'y aura pas de pelouse clôturée. Mais, au bout de deux ans, avec M. le Maire du 1<sup>er</sup> si c'est toujours lui, un autre maire si c'est un autre maire, nous reprendrons le taureau par les cornes, quand les gens nous auront oubliés, quand les gadgets informatiques seront tombés en panne. Il faut quand même vous dire que pendant 20 ans votre jardin ne sera pas entretenu, c'est ce que nous avons connu avec le Jardin Lalanne. Nous reprendrons alors les choses en mains et nous pourrions peut-être négocier des clôtures pour nos enfants, mais dans le cadre du projet ce ne sera pas possible.

Je passe à la question informatique ; c'est le seul énorme point de déception. Franchement, s'il vous plaît, nous avons du mal à sortir nos enfants de l'ordinateur. Si vous faites un jardin, n'y mettez pas d'informatique !

*(Applaudissements).*

Je suis extrêmement choquée que l'on ait besoin de rajouter une médiation électronique. Les gamins jouent entre eux et quand Monsieur a parlé des jeux de foot : je suis sûre qu'il n'y avait pas d'ordinateurs et que cela se passait très bien. Même avec un ordinateur, si un groupe d'enfants ne veut pas prendre un enfant dans son jeu, il ne le prendra pas !

Ce sera cassé en trois tours... Les choses cassées créent un sentiment d'insécurité, un sentiment très désagréable. Nous avons connu une atmosphère des Halles où tout le monde disait ne pas s'y sentir bien, dans le jardin, etc. Faites-nous des choses qui vont rester en l'état, qui vont fonctionner. Laissez les enfants avec des matériaux naturels, avec la nature, de vrais matériaux, avec leurs copains. Ne mettez pas d'informatique là-dedans ! Je trouve que c'est d'une tristesse à pleurer ; c'est vraiment un point très négatif à mon avis, de votre projet. Je ne m'attendais pas à cela, je suis très surprise.

Enfin, j'insiste sur ce document que l'on présente, c'est un peu le bonbon à la fraise, très joli, très appétissant, qui doit servir à faire avaler quelque chose d'énorme. Rien que pour démolir les élégissements (je crois que c'est le Maire du 1<sup>er</sup> qui l'a calculé) il faudrait 8.000 camions pour enlever tous les remblais, les élégissements, etc.

**M. Jean-François LEGARET** : Je n'ai pas été démenti jusqu'à présent.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : Nous allons subir quelque chose d'abominable, pour raser complètement un jardin dans lequel les gens sont heureux aujourd'hui. Mme GIBOUDEAUX, vous qui êtes sensible au bonheur des gens : les gens, dans ce jardin, sont heureux ! Ce jardin a besoin d'être retapé, mais il n'a pas besoin d'être démoli comme cela !

Quant à la canopée, je rejoins ce qu'a dit Monsieur, on est en train de se rendre compte (j'espère que vous le verrez dans la presse dès la semaine prochaine de façon détaillée) qu'aucun promoteur n'aurait osé faire au centre de Paris le chantier que vous allez nous imposer là. Unibail n'aurait pas osé le faire pour son propre compte. C'est vous, la Mairie de Paris, qui allez nous imposer un chantier colossal, pour faire essentiellement un centre commercial. Les espaces d'équipements publics se réduisent comme peau de chagrin... Non, je n'ai pas voté pour cela ! Et à cette époque, Unibail devait payer.

Je terminerai par une phrase : ces jeux me font penser... Je vais aller jusqu'au bout ! Je peux terminer !

**M. Thierry LE ROY** : Nous devons rendre la salle avant 22 heures. Vous allez priver toute l'assistance des réponses qu'elle attend.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : Je ne prive personne. Je vais aller au bout.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX** : Je vous demande de vous calmer. Nous avons l'impératif de libérer la salle dans 10 minutes. Calmez vos propos, de toute façon cela ne sert à rien.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : Oui, on sait bien que cela ne sert à rien !

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX** : Oui, cela ne sert à rien de s'énerver ! Je vais vous demander de conclure, Mme BOURGUINAT, s'il vous plaît. Sinon, je ne peux pas répondre aux questions.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : D'accord, mais de toute façon c'est à peine des questions, vous en êtes consciente. On n'attend pas tellement de réponses, depuis le temps que l'on attend.

Des personnes nous reprochent, à nous, l'association Accomplir, d'avoir défendu M. MANGIN en 2004. Je rappelle que ces mêmes personnes soutenaient un projet qui prévoyait de construire 21 tours et un autre projet qui prévoyait de construire des barres d'immeubles.

S'il y a encore un jardin, c'est parce que nous nous sommes battus.

La deuxième chose...

**M. Thierry LE ROY** : Vous ne faites jamais ce que vous dites, Elisabeth. Vous avez dit « une phrase ».

**Mme Elisabeth BOURGUINAT** : On me coupe. La canopée a complètement changé par rapport à 2007, ce n'est plus du tout le même bâtiment. Nous avons voté « pour » en 2007 ; nous votons résolument « contre », aujourd'hui.

Il n'y a plus que le projet de rénovation de la gare RER qui nous paraît intéressant. Pour tout le reste, nous faisons des vœux pour que cela s'arrête. Nous sablerons le champagne si cela peut s'arrêter.



*(Applaudissements).*

**Mme Josy POSINE, Elue du 1<sup>er</sup> arrondissement :** Bonsoir ; je voudrais connaître vos projets concernant le manège de M. LOISEL. Il est proche des travaux et je me fais du souci pour le manège, et les enfants bien sûr.

Quelles nuisances allez-vous réserver aux riverains ? Je ne sais pas si vous allez pouvoir le mesurer, mais nous allons souffrir. Cela nous inquiète et je voudrais que vous nous aidiez dans ce sens.

**M. Thierry LE ROY :** Des questions ont été posées pour lesquelles les concepteurs ont des réponses ; je vous donne la parole.

**M. Jean-Jacques BERNHARD :** Il y en a au moins deux sur lesquelles nous pouvons répondre très précisément.

Les toilettes : elles sont évidemment dans le programme. Elles sont indiquées sur la maquette, ce sont les édicules qui sont au bout. Nous avons prévu d'amplifier un espace de rangement pour pouvoir mettre à côté les ateliers, sous forme de velum, pour pouvoir avoir d'un côté un bureau technique et de l'autre, les toilettes.

Il semblerait même qu'une partie serait accessible de l'extérieur, l'autre de l'intérieur. Elles sont prévues.

Une autre question, à laquelle je suis très sensible ; je partage, et à l'intérieur de l'équipe nous avons eu un très grand débat ; cela a été le fruit d'une analyse : je ne suis pas un fanatique de l'informatique. C'est une question de génération, je ne suis pas né là-dedans, mais j'observe mes enfants et petits-enfants et je sais comment ils sont, eux. Je n'ai pas du tout envie de les pousser à plus, ils ont tout ce qu'il faut, et je leur aurais plutôt appris à dessiner qu'à utiliser un ordinateur ; mais ils ont des parents informaticiens.

Pour détendre l'atmosphère, je voudrais dire que ma fille qui est archéologue et a des petits enfants, travaille avec l'ordinateur pour reconstituer des sites archéologiques, etc. Donc, il y a de tout, y compris des aspects très créatifs, dans l'image d'ordinateur.

Concernant nos équipements, l'idée n'était pas d'en rajouter dans ce domaine, mais au contraire c'était une manière de donner une possibilité de fuite, justement, et dire que les deux boutons sur lesquels on appuie... Quand nous étions gamins, nous inventions un téléphone avec un bout de ficelle.

**Mme Elisabeth BOURGUINAT :** C'est la différence !

**M. Jean-Jacques BERNHARD :** Il n'y a pas une grande différence, ce ne sont pas des choses sophistiquées : on ne les met pas devant un écran pour les rendre statiques, simplement, un jeu permet d'appuyer sur un bouton et de parler dedans, et d'avoir une règle du jeu, évoluée, avec un maître du jeu qui va rappeler à l'enfant des choses qu'il a pu connaître au niveau des méthodes de jeu et qui font partie de son quotidien, dont il va être complètement imbibé.

Je suis désolé, je trouve cela mieux qu'une cage à écureuil dans laquelle on va lui apprendre à être sur le périphérique ; c'est exactement du même domaine peut-être, mais c'est un progrès. Cela dit, je comprends la critique. Ce n'est pas une pièce maîtresse de notre projet, mais un accessoire complémentaire.

**M. Thierry PHILIPP :** Il y a quelques questions auxquelles on n'a pas apporté de réponse.

L'instant, dont parlait Monsieur, est une sculpture qui se trouve ici, en plein milieu. Quand vous descendez la ligne qui coupe le losange du pyramidion, et l'éclairage zénithal de la Place Carrée,

vous tombez sur la petite statue. C'est une œuvre mobile qui se retrouve en plein milieu de la fouille de l'aire de jeux des moyens. Cette œuvre mobile sera déplacée. La Direction des Affaires culturelles est en charge de la replacer. Une commission s'est tenue...

**M. Jean-François LEGARET :** Oui, une commission s'est réunie et nous avons réfléchi sur l'éventuelle relocalisation, parce que plusieurs œuvres d'art sont sur le site. Elles sont d'intérêt et de valeur très inégale, donc je crois que cette recherche doit être faite sous bénéfice d'inventaire. J'ai participé à cette réflexion, je pense que c'est une réflexion ouverte.

Mais, cette œuvre a été signalée comme une œuvre d'une certaine qualité.

**M. Thierry PHILIPP :** Une autre question à laquelle on n'a pas apporté de réponse était : qu'est devenu l'espace pour adolescents ? Cet espace se trouve créé dans le réaménagement de la porte du Jour, il a donné lieu à une consultation en tant que lot 3 de cette consultation-là. Nous n'avons pas reçu d'offre acceptable, administrativement. Donc, la procédure est à reprendre, un programme peut être réécrit, et la conception de cet espace pour adolescents est à refaire.

La troisième question : l'aire provisoire. M. LEGARET, nous avons pris, en tant que DEVE, la maîtrise d'œuvre de cette aire de jeux provisoire. Nous sommes en train de faire les études techniques pour aménager une aire de jeux, qui sera malheureusement de type industriel, avec des jeux du commerce, parce que nous n'avons pas un délai suffisant pour faire imaginer une aire de jeux extraordinaire, comme celle-ci, pour cet équipement-là.

La superficie : elle fait entre 1.250 et 1.300 mètres carrés.

**M. Thierry LE ROY :** Merci. Fabienne GIBOUDEAUX, il y a encore plusieurs questions.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Il y avait une question sur le coût. Le coût total du jardin, que nous avons dit à plusieurs reprises, est de 35 millions d'euros.

Cela représente à peine 4 % du total de l'opération des Halles. Quand on dit que le jardin coûte cher... C'est 35 millions d'euros, je le sais, c'est le budget dont j'ai la charge... Mme BOURGUINAT, je veux terminer, pour que nous libérions la salle.

Le coût des deux aires de jeux qui sont ici est 1,7 million d'euros, faisant partie des 35 millions d'euros. Ce sera un jardin public municipal, donc il n'est pas question de donner la gestion de ces jardins ou du jardin total à quiconque.

**M. Thierry LE ROY :** Pouvez-vous répondre concernant le petit train ?

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Thierry PHILIPP, pouvez-vous répondre, parce que c'est sur l'emprise ? Pour le manège, nous sommes en train de rechercher une localisation, ce ne sera pas perdu. Nous ne vous laissons pas tomber.

**Un intervenant :** Les chiffres que vous donnez sont-ils hors taxe ?

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX :** Oui. Pour l'ensemble de l'opération, le pourcentage reste le même, hors taxe ou TTC.

**M. Thierry PHILIPP :** L'aire du petit train est l'aire n° 1. Là, c'est la pelouse qui est à côté. L'aire du petit train proprement dite, c'est juste cela... Nous n'allons pas nous battre sur les chiffres, nous ne sommes pas là pour cela.

Le terrassement fait disparaître l'instant rond et aussi l'aire dite Viarmes pour nous, c'est pourquoi nous avons besoin de cette aire provisoire, pour garantir une offre continue.

**Un intervenant :** Et le petit train ?

**M. Thierry PHILIPP** : Il n'y aura plus de petit train. Cela disparaît dans le terrassement de l'aire de jeux.

**Un intervenant** : Juste un mot sur le chiffrage total. J'ai fait un compte très précis dans la délibération. Tout ce qui concerne le périmètre du jardin actuel, c'est-à-dire l'ensemble des démolitions des élégissements, les correctifs à apporter, notamment sur les pyramidions, la reconstruction du jardin Mangin et les aires de jeux ; le total est 85 millions.

L'ensemble des opérations dans le périmètre du jardin est chiffré dans la délibération, dont le total est de 760 millions ; toute l'emprise du jardin est chiffrée à 85 millions.

**Une intervenante** : Puisqu'on parle d'argent, Mme GIBOUDEAUX, pouvez-vous donner quelques sous, puisque le Jardin Lalanne va tenir jusqu'en février 2011, pour que l'on puisse au moins rouvrir par exemple la petite piscine à balles, c'est 1.000 ou 1.500 euros au plus, vous pouvez peut-être trouver cela ; jusqu'en février 2011 cela fait quand même un an.

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX** : Nous verrons.

**M. Thierry LE ROY** : Il faut vraiment clore la réunion. Je vous remercie tous.